

D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives des familles immigrées : ambition et persévérance

Les représentations des élèves du panel 1995, sept ans après leur entrée en sixième (enquête *Jeunes 2002*)

→ *Les aspirations des parents immigrés, comme celles de leurs enfants, apparaissent plus élevées que celles des Français d'origine de même milieu social. Les Portugais privilégient les filières professionnelles tandis que les Maghrébins aspirent aux études longues générales. Ces ambitions élevées favoriseraient la réussite scolaire des enfants. Le dispositif du panel 95 permet aussi de mettre au jour des ruptures et des continuités entre les générations et d'appréhender la façon dont sont vécus les parcours. En effet, des décalages apparaissent entre les aspirations des parents, celles de leurs enfants et les scolarités effectives de ces derniers. Plus prononcés dans les familles immigrées, leur nature diffère selon l'origine nationale. Ainsi, les projets et les scolarités effectives des élèves d'origine portugaise marquent une certaine rupture avec les attentes de leurs parents, avec une translation vers les filières du supérieur. Les jeunes d'origine maghrébine en revanche, s'approprient les ambitions de leurs parents, mais les réajustent en fonction de leurs scolarités effectives, dominées par les filières professionnelles et technologiques. Ces décalages, au niveau des parcours, peuvent engendrer chez certains des frustrations.*

Yaël Brinbaum,
université de Bourgogne, Iredu et Lamas
Annick Kieffer, CNRS, Lamas

Une démarche classique en sociologie est d'expliquer les inégalités de réussite à l'école par l'origine sociale des élèves. Les enfants issus de l'immigration, dont les parents alimentent une part importante des emplois ouvriers, apparaissent particulièrement défavorisés de ce point de vue, ils cumulent un double handicap lié à leurs origines, sociale et étrangère¹. Ce constat négatif, établi dans la littérature sociologique à partir des années soixante, a été nuancé dans les années récentes. Vallet et Caille [22] ont montré, grâce aux données du panel des élèves entrés en sixième en 1989, que les parcours scolaires de ces enfants sont meilleurs dans le secondaire que ceux des Français d'origine de milieu social et familial comparable. Les auteurs attribuent ces réussites aux attentes plus fortes des familles à l'égard du système éducatif. Ce rôle positif des aspirations éducatives des immigrés sur la réussite scolaire de leurs enfants, bien documenté dans les recherches anglo-saxonnes, avait déjà été mis en évidence en France dans les années 80-90 essentiellement à partir d'études qualitatives [23]. Ainsi, les aspirations éducatives se sont diffusées et manifestées dans tous les milieux sociaux avec la démocratisation de l'enseignement et l'allongement des études, ce qu'ont mis en évidence des sociologues

NOTE

1. Les théories assimilationnistes – puis le modèle français d'intégration – ont été toutefois un frein au développement des études sur les immigrés et leurs enfants, rendus invisibles dans les sources administratives ou produites par la statistique publique.

tels que J.-P. Terrail, M. Duru-Bellat, P. Merle, etc. ; Y. Brinbaum [4, 5] confirme que les aspirations s'avèrent plus élevées chez les immigrés et apparaissent comme un élément clef d'explication de leur parcours et de ceux de leurs enfants. Elles méritent donc une attention particulière.

La force des aspirations des familles immigrées renvoie à l'hypothèse de la sélectivité de ces populations qui, du fait même de la migration, construirait leur projet autour de la scolarité de leurs enfants, percevant le système éducatif comme un moyen d'intégration et de mobilité sociale ascendante [17, 23]. L'influence du milieu social sur les réussites a été mise au jour par les démographes Girard et Bastide puis formalisée par Bourdieu [3]. Les familles ajustent leurs attentes à ce qu'elles peuvent espérer en fonction de leur classe sociale, ce processus a été peu étudié en France pour les familles immigrées. Dans la lignée de ces travaux, la double caractéristique des immigrés qui constituent un groupe à la fois spécifique en tant qu'immigrés par rapport aux Français d'origine et hétérogène, tant par leur parcours migratoire que par leur histoire culturelle, sociale et familiale, doit être prise en compte : ils proviennent de pays où les conditions de vie ainsi que les systèmes scolaires diffèrent et connaissent en France des situations variées. Ces attributs sont susceptibles d'influencer les ambitions puis les investissements éducatifs des différentes populations immigrées.

Les aspirations des parents et de leurs enfants sont analysées dans un premier temps en fonction de leurs parcours multiples (migratoires, scolaires, etc.) et de leur perception. Ces aspirations sont-elles plus élevées chez les immigrés du fait même de la migration ? Comment varient-elles selon le milieu social, le parcours migratoire et géographique des parents et les caractéristiques des enfants ? Comment s'ajustent-elles au fil de la scolarité de l'enfant ? Les projets éducatifs des enfants sont reliés, dans un second temps aux aspirations des parents en vue d'analyser

les « transmissions » et les décalages entre générations. Enfin, les parcours scolaires sont comparés aux aspirations déclarées en amont, grâce aux données longitudinales, afin de cerner comment elles se traduisent au niveau de la scolarité des enfants.

Les aspirations des parents et des enfants sont produites au sein de la famille, conçue comme un espace éducatif, à partir des expériences (passées et présentes) individuelles et collectives de ses membres. Elles s'inscrivent dans le contexte socio-temporel (période, génération, classe d'âge) dans lequel se sont forgées les représentations auxquelles elles sont liées. Les aspirations orientent l'action et les pratiques des individus qui, par rétroaction, les font évoluer. Les échanges qui se produisent au cours de la vie domestique contribuent à la formation des représentations propres aux familles, qui diffèrent selon le groupe social auxquelles elles appartiennent et selon leurs trajectoires. Les aspirations peuvent influencer sur les comportements et se traduire par des investissements effectifs qui varient en fonction des ressources, allant de la persévérance au « retrait » lorsqu'elles se sentent démunies et inaptes à réaliser leurs ambitions. Cela peut générer des réussites, des échecs, des désillusions, des satisfactions, voire des frustrations [2, 20, 21]².

Les données recueillies dans le cadre du panel d'élèves du second degré recruté en 1995 et ses enquêtes complémentaires auprès des familles et auprès des jeunes permettent d'explorer ces pistes de manière plus approfondie. Pour la première fois, il est possible de faire le lien entre les aspirations des parents et les projets d'études de leurs enfants d'une part, et entre les aspirations des enfants et leurs parcours scolaires d'autre part. De plus, ces enquêtes permettent d'identifier les parents immigrés et leurs enfants et comportent des informations plus variées sur les performances scolaires (notes au contrôle continu au brevet et notes obtenues au baccalauréat) et les représentations que les panels précédents, ce qui permet de prendre en compte la multiplicité des parcours et de comparer les générations.

Dans cette perspective, la famille apparaît comme une unité d'analyse centrale. Deux typologies des familles sont élaborées : la première combine la situation socioprofessionnelle de chacun de ses membres, la seconde prend en compte le rapport à la migration

NOTE

2. Selon l'Enquête « Effort d'éducation des Familles » (1992) de l'INSEE et de l'INED, les familles immigrées se disent plus souvent « dépassées pour aider les enfants » que les autres parents [14,5].

Encadré 1 : Le milieu social de la famille

L'approche retenue combine la PCS du père et celle de la mère. Le point de départ du classement est toujours la PCS la plus élevée des deux parents. Ainsi, une famille où le père serait de profession intermédiaire et la mère cadre supérieure est considérée comme étant de catégorie supérieure. Les données sont issues soit des réponses à l'enquête Familles, soit, lorsque cette information manque, de celles fournies par le chef d'établissement en 1995 trois ans auparavant. Les PCS ont été regroupées en trois niveaux : catégorie supérieure (cadres supérieurs, chefs d'entreprise de 10 salariés et plus) ; catégorie intermédiaire (agriculteurs, artisans, commerçants, professions intermédiaires) ; les ouvriers et employés sont tantôt regroupés, tantôt divisés selon leur niveau de qualification. Sont considérés comme qualifiés, les employés civils et agents de la fonction publique, les policiers ainsi que les employés administratifs des entreprises. Deux versions de cette typologie ont été utilisées. La version la plus agrégée comprend quatre catégories, la plus détaillée en comprend sept.

Version agrégée :

- Les deux parents appartiennent à la catégorie supérieure, ou l'un seulement, l'autre étant inactif (6,1 % des familles) ;
- l'un des parents appartient à la catégorie supérieure, l'autre est actif intermédiaire, ouvrier, employé (15,1 %) ;
- les deux parents appartiennent à la catégorie intermédiaire, ou l'un seulement, l'autre étant ouvrier, employé ou inactif (32,8 %) ;
- les deux parents sont ouvriers ou employés, ou l'un seulement, l'autre étant inactif, ou enfin les deux sont inactifs (46 %) ;

Dans la version détaillée, la catégorie des ouvriers et des employés est divisée selon leur qualification :

- les deux parents sont ouvriers ou employés qualifiés ou l'un des deux l'est, l'autre étant inactif (21,5 %) ;
- les deux parents sont ouvriers ou employés non qualifiés ou l'un des deux l'est, l'autre étant inactif, ou les deux parents sont inactifs (8,7 %) ;
- l'un des parents est employé ou ouvrier qualifié, l'autre employé ou ouvrier non qualifié (15,8 %).

L'origine migratoire

Un immigré est une personne née étrangère à l'étranger. Six groupes de familles ont donc été distingués à partir du lieu de naissance et de la nationalité des deux parents :

- les deux parents sont français de naissance nés en France ;
- les parents sont français nés à l'étranger ou dans les Dom-Tom ou étrangers nés en France ;
- les deux parents immigrés sont nés au Portugal ;
- les deux parents immigrés sont nés dans un pays du Maghreb ;
- les deux parents immigrés sont nés dans un autre pays étranger ;
- un des parents est français de naissance, né en France, l'autre est immigré.

Le niveau d'éducation des parents

La nomenclature retenue combine le niveau d'éducation déclaré à l'enquête Famille au diplôme le plus élevé. Elle distingue sept situations :

- jamais scolarisé ;
- scolarisé au plus dans le premier cycle du secondaire sans diplôme ;
- brevet des collèges ou diplôme équivalent ;
- CAP-BEP ;
- bac général ;
- bac technologique ;
- diplôme du supérieur ;
- non réponse.

Indicateur de la scolarité de l'élève au moment de l'enquête Familles (1998)

L'âge d'entrée en sixième et le rapport entre l'âge et la classe fréquentée en 1997-98 ont été pris en compte :

- « à l'heure » ou en avance ;
- une année de retard ;
- plus d'une année de retard.

Indicateur de scolarité au moment de l'enquête Jeunes (2002)

La typologie retenue combine l'âge d'entrée en sixième, la classe fréquentée et la situation à l'égard de la scolarisation (vie active ou encore scolarisé en 2002), la classe et la filière.

On obtient sept catégories :

- scolarisé en terminale générale ;
- scolarisé en terminale technologique ;
- scolarisé dans une filière longue générale, un an de retard ;
- scolarisé dans une filière technologique longue, un an de retard ;
- scolarisé dans l'enseignement professionnel ;
- scolarisé dans une autre classe, retard supérieur à un an ;
- apprenti ;
- n'est plus scolarisé.

et l'origine nationale. Le champ de l'étude est limité aux familles « biparentales » restées identiques pendant toute la période couverte par le panel (1995-2002)³. Sont finalement retenus les élèves dont le père et la mère (ou le beau-père ou la belle-mère) étaient présents à la fois en 1995 (début du panel), en 1998 (enquête auprès des familles) et en 2002 (enquête auprès des jeunes), soit 9 976 élèves.

Enfin, le parcours migratoire est appréhendé empiriquement par le lieu de naissance des parents et leur nationalité. Il reflète des processus de socialisation et des ressources inégales qui influenceront ensuite sur le rapport à l'école, les aspirations et pratiques éducatives des familles⁴. Le choix s'est porté, au sein des immigrés, sur les deux populations les plus nombreuses⁵, les Portugais et les Maghrébins, ouvriers et employés, comparés aux Français d'origine de même milieu social (*Encadré 2*).

Encadré 2 : Les caractéristiques des familles

Les familles immigrées : une forte homogénéité sociale, des différences selon l'origine nationale.

Près d'une famille sur deux (46 %) du panel d'élèves 1995 est ouvrière ou employée. Cette part est deux fois plus importante chez les familles immigrées maghrébines (88 %), ou portugaises (77 %). Ces dernières diffèrent par le poids de l'artisanat (essentiellement dans le bâtiment) : une sur cinq comprend un ouvrier ou employé (en majorité des femmes) dont le conjoint appartient à une catégorie intermédiaire (très souvent des artisans). Rares sont les familles immigrées qui appartiennent aux catégories socioprofessionnelles supérieures : cadres, professions intellectuelles supérieures ou chef d'entreprise. Le taux d'activité des femmes portugaises est élevé, la plupart occupant un emploi non qualifié, les femmes maghrébines sont, en revanche, souvent inactives.

La majorité des parents Français d'origine ont été scolarisés au-delà du primaire ou du collège (*tableau 2a*) et l'écart est faible de ce point de vue entre les mères et les pères. La population immigrée a peu fréquenté l'école et un certain nombre ne renseigne pas leur niveau éducatif. Un parent portugais, homme ou femme, sur quatre a été scolarisé au moins jusqu'à la fin du collège. En revanche, moins d'un tiers des pères maghrébins, et seulement une mère sur cinq, déclarent avoir atteint ou dépassé ce niveau.

□ LES ASPIRATIONS ÉDUCATIVES DES PARENTS : MODÉRÉES CHEZ LES OUVRIERS, AVEC DES DIFFÉRENCES SELON L'ORIGINE NATIONALE

Interrogés en 1998, soit trois ans après l'entrée en sixième, sur le diplôme du secondaire qu'ils souhaitent voir leur enfant atteindre, 60 % de l'ensemble des parents se prononcent en faveur du baccalauréat ; rares sont ceux qui envisagent une entrée précoce sur le marché du travail ou encore un apprentissage, toutefois un quart d'entre eux déclarent ne pas savoir (*tableau 1*). La majorité cite le baccalauréat général (47 %), environ un quart préférant un diplôme à finalité professionnelle (diplôme de l'apprentissage, CAP, BEP ou baccalauréat professionnel) ou un bac technologique (4,5 %). Près de la moitié des parents intègre ainsi l'objectif fixé au niveau politique de mener « 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat », qu'ils interprètent plutôt de manière restrictive comme signifiant le baccalauréat général.

Les souhaits des parents se hiérarchisent de manière linéaire selon le milieu social et le prestige des filières (*tableau 1*). Les cadres supérieurs ont une idée précise de la scolarité future de leurs enfants, tandis que les parents des autres milieux sociaux sont plus indécis (20 à 30 %). De même, les cadres supérieurs visent le baccalauréat général pour leurs enfants dans une très large majorité, mais moins de la moitié des parents de catégorie intermédiaire et moins du tiers des parents ouvriers et employés effectuent ce choix. Ces derniers souhaitent davantage engager leurs enfants dans la voie professionnelle et technologique (37 %), surtout lorsque l'un des deux est peu qualifié.

NOTES

3. Les familles monoparentales ainsi que les familles dont l'un des membres est décédé pendant la période sont écartées. Elles seront étudiées ultérieurement.
4. Il s'agit en effet d'un processus intergénérationnel, à travers lequel se joue la mobilité sociale de la famille.
5. Pour lesquelles nous avons des effectifs suffisants dans l'enquête.

Tableau 1 – Caractéristiques des familles et aspirations selon la catégorie socioprofessionnelle et l'origine nationale (en %)

	L'un est cadre supérieur, le conjoint est...		L'un est catégorie intermédiaire, l'autre est...		L'un est ouvrier ou employé			Total ouvriers et employés	Total	Ensemble
	Cadre supérieur ou inactif	Autre	Catégorie intermédiaire	Ouvrier, employé ou inactif	Les deux sont qualifiés (ou l'un est inactif)	Les deux sont non qualifiés (ou l'un est inactif)	L'un est qualifié, l'autre non qualifié			
Français de naissance nés en France	6,3	16	12,7	22,5	20,4	6,1	16	42,5	100	76,8
Français de naissance nés à l'étranger	10,1	19,2	11	22,7	19,9	5	12,1	37	100	7,5
Deux parents portugais	0,6	0,6	1,4	20,3	18,9	20,3	37,8	77	100	1,5
Deux parents maghrébins	0	0,8	0,4	10,3	38,4	38,4	11,6	88,4	100	4,7
Deux parents autres immigrés	3,7	1,3	4,1	14,5	29,8	36,6	15,3	81,7	100	3,3
Familles mixtes	6,6	17,5	9,5	20,5	20,1	9,3	16,4	45,8	100	6,2
Total	6,1	15,1	11,3	21,5	21,5	8,7	15,8	46	100	100

Niveau d'éducation du père (enquête Familles 1998)

Jamais scolarisé ou non-réponse	0	0,1	0	0,5	15,2	1,9	5,9	5	2,8
Primaire ou collège sans diplôme	1,2	3,5	8,9	15,7	48,3	37	36,9	32,3	21,9
BEPC	4,1	7,1	8,4	11,9	6,3	7,9	8,9	10,7	8,9
CAP-BEP	5,5	13,3	34,1	46	22,5	44,6	39,4	42,3	34,2
Baccalauréat technologique	7,3	7,4	9,9	5,1	0,8	1,6	1,9	2,5	4,5
Baccalauréat général	4,8	11,3	13,2	9,9	0,7	2,5	2,4	3	6,8
Diplôme du supérieur	25,8	56,2	23,7	8,7	0,4	1,1	1,1	1,4	18,3
Autre	3,7	1,1	1,7	2,2	2,7	3,3	3,5	2,7	2,5
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Niveau d'éducation de la mère (enquête Familles 1998)

Jamais scolarisée ou non-réponse	0	0,1	0,1	0,8	14,6	1,5	5,6	4,9	2,8
Primaire ou collège sans diplôme	2,8	4,6	8,8	20,3	50	45,5	39,7	31,2	24,4
BEPC	4	8,3	9,1	15,4	10,4	14,1	13,4	14,1	12
CAP-BEP	5,4	18,5	19,9	32,8	15	30	28	31,8	25,3
Baccalauréat technologique	6,3	12,7	14,5	9,1	0,4	2,8	3,4	5,1	7,5
Baccalauréat général	4,1	10,2	10,4	9	0,9	1,9	3,1	4,9	6,3
Diplôme du supérieur	75,2	44,7	35,8	10,2	0,5	1,2	1,5	2,1	18,3
Autre	2,2	0,8	1,4	2,3	8,2	2,9	5,2	5,8	3,3
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Orientation ou diplôme du secondaire souhaité par les parents (enquête Familles 1998)

Vie active	0	0	0,2	0,5	0,4	0,5	0,6		0,2
Apprentissage	0,2	1,4	1,7	5,3	5,8	5,3	7,2	5,9	3,3
CAP ou BEP	0,6	1,1	9,5	15	16,9	14,9	19,6	18,9	10,1
Baccalauréat professionnel	1,6	3,7	9,8	10,7	10,3	10,7	10,7	9,7	8,4
Baccalauréat technologique	2,5	4	6,4	4,3	4	4,3	3,8	3,7	4,5
Baccalauréat général	83,4	71,2	45,5	33,9	30,6	33,9	24,6	28,8	46,9
Ne sait pas	2,8	17,8	25,6	28,3	30,1	28,3	31,3	31,3	25,1
Non-réponse	1,1	0,8	1,3	2	1,9	2	2,1	1,6	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Diplôme utile pour l'emploi (enquête Familles 1998)

Aucun	2	1,2	0,9	0,9	1,9	1,6	2,1	1,8	1,5
CAP BEP	0,1	1,4	4	6,2	13,3	13,2	14,4	12,6	8,1
Baccalauréat professionnel	3,8	7,7	15,6	21	21,3	22,6	15,4	23,1	17,5
Baccalauréat technologique	2,4	3,3	4,2	6,3	10	9,2	11,6	10,3	7
Baccalauréat général	2	5,3	7,3	7,7	5,1	6,4	3	4,4	5,7
Diplôme du supérieur	75,2	63,2	42,2	33,2	19,4	21	18,6	17,8	35
Ne sait pas	13,2	16,6	23,8	22,4	26,6	24,1	32,1	27	23,1
Non-réponse	1,1	1,3	2	2,2	2,4	1,9	2,7	3	2,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Lecture : 42,5 % des parents nés en France sont employés ou ouvriers (ou l'un est inactif). C'est le cas de 77 % des familles composées de deux immigrés portugais et de 88,4 % de celles composées de deux Maghrébins. 39,4 % des pères de familles composées de deux ouvriers ou employés ou inactifs sont titulaires d'un CAP ou d'un BEP. C'est le cas de 28 % de leurs conjointes. 9,7 % des parents de ces familles souhaitent que leur enfant obtienne un CAP ou un BEP, cependant 12,6 % le trouvent utile. 14,6 % de leurs enfants espèrent l'obtenir.

Champ : Familles stables composées de deux parents, qui ont répondu à l'enquête *Familles 1998* et dont les enfants ont répondu à l'enquête *Jeunes 2002*.

Source : Panel d'élèves du second degré recrutement 1995, enquête *Jeunes 2002* et enquête auprès des *Familles 1998*, ministère de l'Éducation nationale (DEP).

Tableau 2a – Niveau d'éducation des familles selon l'origine géographique

	Français d'origine	Français de naissance nés à l'étranger	Deux parents portugais	Deux parents maghrébins	Deux parents autres immigrés	Familles mixtes
Niveau d'éducation du père						
Jamais scolarisé ou non-réponse	0,3	1,8	6	5,5	17,8	3,6
Primaire ou collège sans diplôme	19,4	20,5	68,8	66	36,8	21,6
BEPC	9,1	9,5	7,4	3	10	8
CAP-BEP	38,4	27,1	13,1	1,5	7,4	27,6
Baccalauréat technologique	7,4	6,6	1,4	1,2	3,3	5,5
Baccalauréat général	4,4	5,7	0	2,5	6,1	7,4
Diplôme du supérieur	18,9	25,4	0	0,2	12,8	22,4
Autre	2	3,3	3,3	9,8	5,9	4
Total	100	100	100	100	100	100
Niveau d'éducation de la mère						
Jamais scolarisée ou non-réponse	0,1	1,8	1,7	36,6	20,3	1,3
Primaire ou collège sans diplôme	22,2	19,8	74,6	43,4	34,7	25,4
BEPC	12,7	11,5	10,2	5,5	11,4	9,9
CAP-BEP	28,2	24,4	7,6	4,9	5,6	20,6
Baccalauréat technologique	7	7,5	0,7	0	2,5	4,4
Baccalauréat général	8	6,4	2	1,8	6,9	8,2
Diplôme du supérieur	19,1	26,1	0,6	0,5	8,8	21,7
Autre	2,5	2,5	2,7	7,3	9,7	8,4
Total	100	100	100	100	100	100

Tableau 2b – Aspirations des familles et scolarité des enfants en 1997-98 selon l'origine géographique

	Ensemble des familles			Familles ouvrières et employées		
	Français d'origine	Deux parents portugais	Deux parents maghrébins	Français d'origine	Deux parents portugais	Deux parents maghrébins
Orientation et diplôme du secondaire souhaité par les parents (enquête Familles 1998)						
Vie active	0,2	0	0,3	0,3	0	0,3
Apprentissage	3,4	3,5	2,1	6,4	4,2	2,3
CAP ou BEP	10,7	13,7	7,9	18,7	13,9	8,8
Baccalauréat professionnel	9	8,8	7,6	11,3	8,2	8,1
Baccalauréat technologique	1,7	6,2	4,1	3,8	7,5	3,6
Baccalauréat général	46,3	26	47,5	28,6	25,4	47,1
Ne sait pas	24,4	40,6	29,4	29,1	39,2	28,7
Non-réponse	1,4	1,2	1,2	1,9	1,5	1
Total	100	100	100	100	100	100
Diplôme utile pour trouver un emploi (enquête Familles 1998)						
Aucun	1,5	2,6	0,7	2	3,3	0,8
CAP BEP	8,3	7,8	6,6	14,4	9,3	6,8
Baccalauréat professionnel	18,8	13,9	10,9	23,9	12,3	12,1
Baccalauréat technologique	6	2	5,6	5,4	1,7	4,9
Baccalauréat général	6,3	12,9	13,8	9,1	14,9	14,7
Diplôme du supérieur	34,4	14,7	35,5	17	11,1	33,7
Ne sait pas	22,5	44,5	25,4	25,7	46	25,8
Non-réponse	2,1	1,5	1,5	2,4	1,2	1,2
Total	100	100	100	100	100	100
Situation scolaire de l'élève en 1997-98						
En avance ou « à l'heure »	77,7	58,1	57,6	58,5	50,9	49,8
Un an de retard	18,6	31,2	30,7	32,1	32,9	34,4
Plus d'un an	3,6	10,7	11,7	9,3	16,2	15,8
Total	100	100	100	100	100	100

Lecture : 47,1 % des familles composées de deux ouvriers ou employés originaires du Maghreb souhaitent que leur enfant obtienne un baccalauréat général.

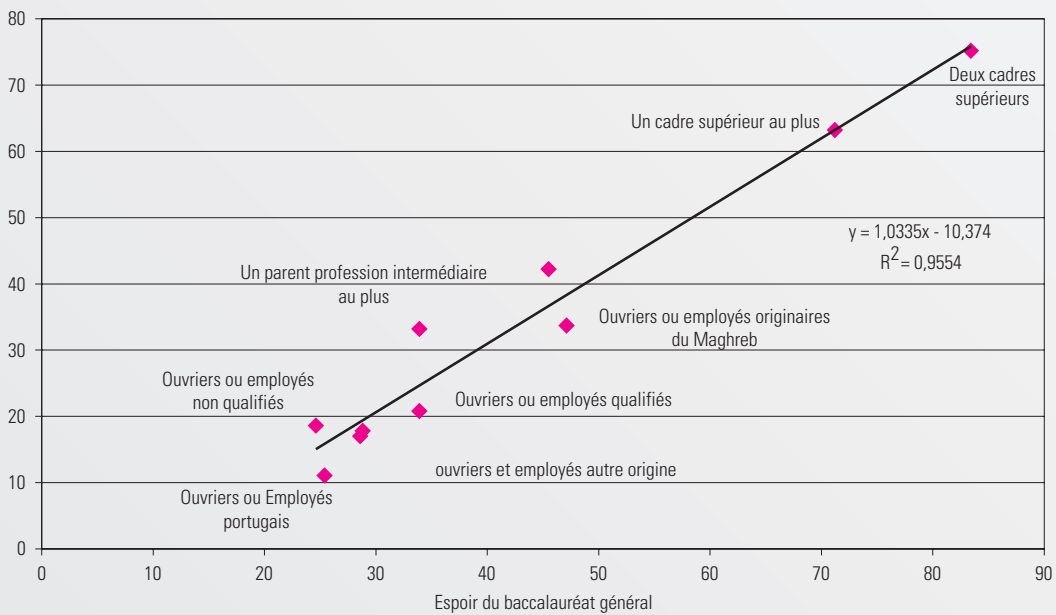
33,7 % trouvent ce diplôme utile. 49,8 % de leurs enfants sont « à l'heure » ou en avance.

Champ : Familles stables composées de deux parents, qui ont répondu à l'enquête *Familles 1998* et dont les enfants ont répondu à l'enquête *Jeunes 2002*.

Source : Panel d'élèves du second degré recrutement 1995, enquête *Jeunes 2002* et enquête auprès des *Familles 1998*, ministère de l'Éducation nationale (DEP).

Graphique 1 – Espoir du baccalaurat général et utilité des diplômes du supérieur selon l'origine socioprofessionnelle et nationale des parents (1998)

Utilité des diplômes du supérieur pour l'emploi



Si cette proportion se retrouve parmi les familles populaires françaises d'origine, il en est autrement pour les parents immigrés (*tableau 2b*). Plus souvent ouvriers, on pourrait s'attendre à ce qu'ils valorisent plus les diplômes professionnels. Or, si les parents portugais citent des diplômes professionnels dans une proportion proche de celle des Français d'origine⁶, la situation est différente parmi les parents d'origine maghrébine qui témoignent d'une préférence marquée pour le baccalaurat général (47 %). Les aspirations des Maghrébins se démarquent donc de celles des Portugais et des Français d'origine par l'importance accordée aux filières longues générales. Ce constat confirme les tendances observées au début des années quatre-vingt-dix dans la recherche menée à partir de l'enquête de l'Insee et de l'Ined « Effort d'éducation des familles » [4, 5].

Les aspirations éducatives des parents sont en partie liées à leur représentation de l'utilité des diplômes⁷. Les réponses sont cohérentes, mais les représentations, mesurées par le rapport entre souhait et utilité des diplômes, s'ordonnent selon le milieu social (*graphique 1*). Les catégories supérieures souhaitent le baccalaurat général comme moyen d'accès aux études universitaires car pour elles les diplômes d'enseignement supérieur sont les plus

utiles pour trouver un emploi. À l'opposé, les ouvriers ou employés peu qualifiés aspirent moins fréquemment au baccalaurat général pour leurs enfants et perçoivent plus rarement l'utilité d'un diplôme du supérieur⁸. Ils connaissent l'importance des diplômes professionnels et technologiques, qui sont bien reconnus dans les conventions collectives, non seulement pour accéder à un emploi mais aussi pour s'y maintenir et éventuellement gravir les différents échelons de la qualification. Ils se montrent ainsi attachés au métier et à ses modes de certification⁹. Par ailleurs, les réponses des ouvriers et des employés témoignent

NOTES

6. Notons un important taux de non-réponse parmi les Portugais, à la différence des Maghrébins et des Français d'origine.
7. La corrélation entre les réponses aux questions sur le souhait du baccalaurat général et sur l'utilité des diplômes du supérieur est très élevée ($r^2 = 0,954$).
8. Sans doute parce que les cursus, comme la valeur des diplômes du supérieur, leur paraissent flous [20, 21].
9. Ces représentations s'appuient sur une connaissance du fonctionnement du marché du travail. Les études produites notamment par le Céreq ou l'Insee, montrent l'utilité des diplômes professionnels et technologiques de l'enseignement secondaire pour l'accès à l'emploi qualifié et la réussite professionnelle ultérieure.

d'une croyance amoindrie en la mobilité sociale. Tout se passe comme si, dans leur majorité, ils pensaient que leurs enfants occuperont des positions sociales proches de la leur. Dans cette perspective, le diplôme professionnel, si possible d'un niveau supérieur au leur, leur paraît la meilleure voie pour garantir une vie professionnelle acceptable, qui échappe à l'insécurité.

□ LES FAMILLES MAGHRÉBINES : LE BAC COMME HORIZON...

Les parents portugais et maghrébins se distinguent des autres catégories d'ouvriers ou employés : les Portugais perçoivent moins l'utilité des diplômes du supérieur et ne souhaitent pas orienter leur enfant vers le baccalauréat général. Cela traduit une certaine incompréhension face aux valeurs véhiculées au sein du système éducatif, qui privilégie les scolarités générales longues et oriente vers le professionnel par l'échec, alors que pour eux, la voie de la réussite passe par l'acquisition du métier. Les Maghrébins, en revanche, se rapprochent des catégories intermédiaires par l'importance qu'ils accordent au baccalauréat général, par leur confiance dans l'utilité des diplômes du supérieur et par leur croyance dans le rôle de l'école et des diplômes dans la mobilité sociale, signe d'une intériorisation de la méritocratie. Ils se démarquent ainsi des milieux ouvriers peu qualifiés auxquels ils appartiennent dans leur majorité.

La perte de prestige du CAP chez les parents ouvriers et employés et surtout le sentiment qu'il n'est pas utile pour trouver un emploi marque un tournant important pour un diplôme qui a symbolisé et modelé la qualification ouvrière depuis le début du XX^e siècle. Premier diplôme inscrit dans les conventions collectives, il n'est plus perçu comme utile et est supplanté par le baccalauréat professionnel. Les parents ouvriers et employés qui souhaitent voir leurs enfants s'orienter dans la voie du CAP ou du BEP, envisagent également qu'ils complètent leur formation par le baccalauréat professionnel. Confrontés aux évolutions des rapports entre postes et niveau de formation requis, ils ont une conscience aiguë de la nécessité d'acquérir une formation professionnelle de base supérieure à celle qu'ils ont obtenue. En revanche, les

parents originaires du Maghreb évoquent peu les diplômes professionnels : ils souhaitent rarement que leurs enfants s'orientent dans cette voie et surtout sont peu conscients de l'utilité du CAP-BEP pour trouver un emploi.

Les aspirations éducatives ambitieuses des parents immigrés, comparées à celles des français de même milieu social, renvoient à l'hypothèse formulée plus haut de sélectivité des populations immigrées. Leur niveau de formation est en moyenne supérieur à celui des personnes de leur génération dans leur pays d'origine. En outre, le choix de migrer implique une motivation et un courage révélateurs d'une ambition très forte. De ce fait, les populations migrantes entendent réussir leur migration dans le pays d'accueil, et cela se manifeste au niveau des projets autour de la scolarité des enfants et des aspirations à la mobilité sociale. La migration implique une rupture et entraîne une adaptation « obligée » au pays d'accueil qui transforme la façon de se comporter. Pour les parents d'origine maghrébine, le baccalauréat est symbole d'une intégration réussie et d'évasion de la condition ouvrière. Cette aspiration au baccalauréat et aux études longues est renforcée chez ces parents qui subissent plus que d'autres l'épreuve du chômage et qui sont confrontés aux difficultés d'insertion de leurs enfants sur le marché du travail [5, 6, 13, 18].

□ ... MAIS UNE VISION FLOUE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

Une explication peut être fournie par les écarts entre les niveaux éducatifs des parents, qui se creusent selon leur origine nationale (*tableau 2a*). De nombreuses mères maghrébines n'ont qu'une expérience limitée de l'école et connaissent peu le système scolaire français et ses rouages. Les diplômes professionnels leur apparaissent plus opaques que les diplômes généraux, par ailleurs très valorisés socialement. Le choix du baccalauréat général exprime sans doute, en creux, l'ignorance du jeu des filières (générale, professionnelle, technologique et en alternance) et de la diversité des diplômes auxquels elles mènent. Enfin, l'origine sociale respective des parents diffère selon leur pays de naissance, les Portugais viennent de milieux qualifiés (ouvriers ou artisans) tandis que

Tableau 3 – Aspirations des familles ouvrières et employées selon l'origine nationale et le sexe des enfants (1998)

	Français d'origine		Portugais		Maghrébins	
	G	F	G	F	G	F
Orientation et diplôme du secondaire souhaité par les parents (enquête <i>Familles 1998</i>)						
Vie active	0	0,7	0	0	0	0,6
Apprentissage	9	3,8	7,6	0	4	0,7
CAP ou BEP	22,5	14,9	20,1	6	10,6	7
Baccalauréat professionnel	13,2	9,4	7,8	8,7	13,3	3,1
Baccalauréat technologique	5,5	2,2	11,2	2,9	5,3	2
Baccalauréat général	20,8	36,2	22,1	29,7	39,6	54,4
Ne sait pas	1,7	2	2,6			2
Non-réponse	27,3	30,8	28,6	52,7	27,1	30,2
Total	100	100	100	100	100	100
Diplôme utile pour trouver un emploi (enquête <i>Familles 1998</i>)						
Aucun	1,8	2,2	3,3	3,4	1,1	0,4
CAP BEP	15,5	13,3	14,4	3,7	8,5	5
Baccalauréat professionnel	26,1	21,8	12,1	12,5	16,5	7,5
Baccalauréat technologique	7	3,7	1,7	1,7	6,2	3,4
Baccalauréat général	7,9	10,3	8,3	22,3	9,4	20,2
Diplôme du supérieur	14,9	19	8,4	14	30,1	37,6
Ne sait pas	24,3	27	49,3	42,3	26,7	24,8
Non-réponse	2,3	2,5	2,4		1,4	1
Total	100	100	100	100	100	100
Situation scolaire de l'enfant en 1998						
En avance ou à l'heure	52,4	65,1	38,6	64,5	40	60,2
Un an de retard	37	28	38,5	26,8	38,7	29,8
Plus d'un an	10,6	6,8	23	8,7	21,3	10
Total	100	100	100	100	100	100

Champ : Familles stables composées de deux parents, qui ont répondu à l'enquête *Familles 1998* et dont les enfants ont répondu à l'enquête *Jeunes 2002*.

Lecture : 39,6 % des familles composées de deux ouvriers ou employés originaires du Maghreb souhaitent que leur fils obtienne un baccalauréat général.

9,4 % trouvent ce diplôme utile pour leur fils. 40 % de leurs fils sont « à l'heure » ou en avance.

Source : Panel d'élèves du second degré 1995, enquête *Jeunes 2002* et enquête auprès des *Familles 1998*, ministère de l'Éducation nationale (DEP).

les Maghrébins se caractérisent plutôt par une origine agricole ou sont issus du petit commerce [19].

Les aspirations des parents sont-elles identiques pour leur fils ou pour leur fille ? Ajustent-ils leurs ambitions en fonction des parcours déjà effectués ? Au moment où les parents sont interrogés, en 1998, les enfants faisant partie du panel 1995 terminent leur troisième année d'études du secondaire. Plus de trois jeunes sur quatre sont à l'heure ou en avance (*tableau 2b*), mais seulement la moitié des enfants d'origine portugaise ou maghrébine. Toutefois, parmi les familles ouvrières et employées, le retard scolaire est plus marqué pour les enfants des familles maghrébines et portugaises que pour ceux des familles françaises d'origine, témoignant à la fois des difficultés qu'ils ont rencontrées au primaire et au début du collège¹⁰ et d'une persévérance élevée pour se maintenir dans la filière longue (générale ou technologique). Le décalage est en effet saisissant chez les

immigrés entre l'espoir du baccalauréat général et le retard scolaire de leurs enfants (dont la moitié a redoublé au moins une classe ou est plus âgée d'au moins un an que les jeunes français d'origine). Le retard au début du collège ne traduit donc pas pour ces parents un échec sans appel, il peut être en effet la conséquence d'une adaptation plus difficile de leurs enfants à l'école française.

Les choix parentaux diffèrent selon le sexe des enfants, comme l'ont montré les nombreux travaux consacrés à cette question [9]. Les filles réussissent mieux à l'école que les garçons dans tous les groupes considérés à l'aune du rapport entre âge et classe fréquentée, quel que soit le milieu d'origine, social

NOTE

10. Ce retard est cumulatif : une grande partie est entrée tardivement en 6^{ème}, une minorité a redoublé au début du secondaire (6^e ou 5^e).

ou géographique (*tableau 3*). En 1997-1998, soit la troisième année après leur entrée en sixième, un peu plus de la moitié seulement des garçons des familles populaires françaises d'origine sont à l'heure ou en avance (c'est-à-dire au moins en quatrième générale ou technologique), tandis que c'est le cas de la grande majorité des filles, mais seulement quatre garçons sur dix d'origine portugaise ou maghrébine. En revanche, les filles qu'elles soient d'origine portugaise ou maghrébine réussissent aussi bien que les élèves françaises de même milieu social. Au total, les écarts entre les sexes sont particulièrement marqués chez ces élèves (20 points d'écart à l'avantage des filles). Cette meilleure réussite conforte les aspirations des familles populaires, toutes origines confondues, qui préfèrent le baccalauréat général pour les filles, tandis que les diplômes professionnels et technologiques sont envisagés pour les garçons.

Les parents portugais, comme les Français d'origine, souhaitent que leurs fils s'engagent dans la voie professionnelle et plus souvent encore dans la filière du baccalauréat technologique. Leur modèle reste celui de l'entreprise artisanale¹¹ à laquelle ils associent les garçons. Les parents maghrébins à l'inverse préfèrent le baccalauréat général pour leurs fils. Le baccalauréat professionnel est seulement cité dans le cas d'une orientation vers une formation professionnelle. Ils espèrent également des études longues pour leurs filles, espoirs sans doute renforcés par leurs bons résultats : ces dernières confortent mieux que leurs frères l'ambition que leurs parents placent en elles¹².

NOTES

11. Les parents portugais ou déjà les grands-parents sont (ou étaient) souvent des artisans.

12. Les familles maghrébines présentent des taux de non réponses proches de ceux des familles françaises d'origine. Le taux très élevé de non réponses des familles portugaises au diplôme souhaité pour leur fille doit être interprété avec précaution, en raison des faibles effectifs.

13. D'autres variables ont été testées : taille de la fratrie, âge d'arrivée en France des parents, situation à l'égard de l'activité et du chômage des parents. Elles n'ont pas été intégrées dans les modèles retenus car leurs contributions n'étaient pas ou peu significatives.

□ DES FAMILLES MAGHRÉBINES AMBITIEUSES POUR LEURS ENFANTS

Des modèles ont été construits (*tableau 4*) en vue d'expliquer l'aspiration des parents au baccalauréat général en fonction de leurs caractéristiques socio-professionnelles et migratoires, du niveau éducatif de chaque parent et du sexe de l'élève, puis successivement de la situation scolaire au moment de l'enquête, du jugement porté par les parents sur la scolarité – au primaire puis au collège – de leur enfant, enfin de l'appréciation sur l'utilité du diplôme du supérieur puis du diplôme professionnel¹³. Il s'agit de mesurer l'impact de ces différents facteurs sur les aspirations et de cerner la variation de l'effet propre lié à la migration. L'aspiration au baccalauréat s'ordonne des familles de cadres supérieurs aux familles d'ouvriers et employés peu qualifiés, les premières se détachant très nettement, à niveau d'éducation contrôlé (*modèle 1 du tableau 4*). Elle augmente également chez les parents qui possèdent eux-mêmes au moins ce diplôme, surtout chez les mères. Les parents espèrent davantage le baccalauréat pour leurs filles que pour leurs fils. Enfin, quel que soit leur position socioprofessionnelle ou leur niveau d'éducation, les parents originaires du Maghreb révèlent une ambition particulièrement marquée en faveur du baccalauréat général. Si le retard scolaire modère significativement cette aspiration (*modèle 2 du tableau 4*), ils persévèrent. Tandis que les familles ouvrières ne persévèrent que si le niveau scolaire de leurs enfants est suffisamment élevé pour assurer leur réussite **[10]**, les familles maghrébines maintiennent leurs efforts et sont moins sensibles aux performances de leurs enfants (*modèles 3 et 4*). Lors des demandes d'orientation par exemple, les parents originaires du Maghreb cherchent à éviter cette filière qu'ils perçoivent comme un frein à leur projet de réussite sociale. Le choix des filières technologiques peut devenir une alternative en cas de difficultés scolaires. Il s'agit alors pour eux d'assurer la poursuite de la scolarité via le baccalauréat vers l'enseignement supérieur.

Tableau 4 – Impact des caractéristiques familiales et scolaires sur l'espoir du baccalauréat des parents

Modalité de référence	Modalité active	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4	
		Effet marginal	p	Effet marginal	p	Effet marginal	p	Effet marginal	p
Constante		-0,98 ***	27,3	-0,55 ***	36,6	-0,34 ***	41,6	-0,14	46,5
Caractéristiques socio-professionnelles de la famille <i>Un ouvrier ou employé qualifié, l'autre non qualifié</i>	Parents cadres supérieurs	1,19 ***	55,2	1,07 ***	62,7	1,12 ***	68,6	1,03 ***	70,9
	Un cadre sup. l'autre catég. intermédiaire	0,79 ***	45,3	0,69 ***	53,5	0,73 ***	59,6	0,68 ***	63,2
	Parents catég. intermédiaires	0,48 ***	37,8	0,39 ***	46,0	0,45 ***	52,7	0,39 ***	56,2
	Un catég. intermédiaire l'autre ouvrier ou employé	0,44 ***	36,8	0,40 ***	46,3	0,40 ***	51,5	0,38 ***	56,0
Origine migratoire de la famille <i>Parents français de naissance nés en France</i>	Parents ouvriers ou employés qualifiés	0,23 **	32,1	0,23 **	42,1	0,2	46,5	0,22 **	52,0
	Parents ouvriers ou employés peu qualifiés	-0,29 **	21,9	-0,20 *	32,1	-0,25 **	35,7	-0,21 *	41,3
Origine migratoire de la famille <i>Deux parents portugais</i>	Français de naissance nés à l'étranger	0,10		0,13		0,10		0,16	
	Deux parents portugais	-0,16		-0,17		-0,25		-0,23	
	Deux parents maghrébins	0,68 ***	42,6	0,70 ***	53,7	0,49 ***	53,7	0,57 ***	60,6
	Deux parents autres origine migratoire	0,15		0,27 *	43,0	0,03		0,11	
Sexe <i>Garçon</i>	Famille mixte	0,12		0,18 *	40,9	0,03		0,11	
	File	0,33 ***	34,3	0,20 ***	41,3	0,14 **	45,0	0,10 **	49,0
Niveau d'éducation du père <i>CAP</i>	Jamais scolarisé	-0,18		-0,01		-0,11		-0,01	
	Niveau primaire ou collège sans diplôme	-0,15 *	24,4	0,02		-0,02		0,01	
	BEPC	0,07		0,06		0,04		0,04	
	Baccalauréat	0,41 ***	36,1	0,38 ***	45,8	0,30 ***	49,0	0,29 ***	53,7
Niveau d'éducation de la mère <i>CAP</i>	Études supérieures	0,61 ***	40,9	0,54 ***	49,8	0,46 ***	53,0	0,43 ***	57,2
	Jamais scolarisé	-0,30		-0,09		-0,24		-0,16	
	niveau primaire ou collège sans diplôme	-0,44 ***	19,5	-0,34 ***	29,1	-0,44 ***	31,4	-0,39 ***	37,1
	BEPC	0,10		0,08		0,02		-0,01	
En 1997, l'élève est « À l'heure » ou en avance	Baccalauréat	0,55 ***	39,4	0,43 ***	47,0	0,36 ***	50,5	0,34 ***	55,0
	Études supérieures	0,75 ***	44,3	0,65 ***	52,5	0,57 ***	55,7	0,54 ***	59,9
	Un an de retard	-1,43 ***	12,1	-1,43 ***	12,1	-24,5		-1,07 ***	23,0
Jugement des parents sur la scolarité primaire <i>Assez bon élève</i>	Plus d'un an	-2,18 ***	6,1	-2,18 ***	6,1	-30,5		-1,77 ***	12,9
	Grosses difficultés					-1,22 ***	17,4	-24,2	
	Un peu de difficultés					-0,73 ***	25,5	-16,0	
	Excellent					0,51 **	54,2	12,7	
Jugement des parents sur la scolarité au collège <i>Assez bon élève</i>	Non-réponse					-0,60 **	28,1	-13,5	
	Grosses difficultés					-1,40 ***	14,9	-26,6	
	Un peu de difficultés					-0,69 ***	26,3	-15,3	
	Excellent					0,26 **	48,0	6,4	
Degrés de liberté Effectifs	Non-réponse		24		26		32		30
		9 976							

* = significatif à 0,10 ; ** = significatif à 0,05 ; *** = significatif à 0,01 ; les autres coefficients ne sont pas significatifs.

Les coefficients des non-réponses à l'éducation des parents ne sont pas montrés ici.

Lecture : une famille se trouvant dans la situation de référence a, pour le (modèle 1), 27,3 % de chances de souhaiter que son fils obtienne le baccalauréat général. À caractéristiques inchangées, ce pourcentage est supérieur de 15,3 points s'il s'agit d'une famille immigrée d'origine maghrébine. Cette valeur est calculée par rapport à la situation de référence, famille française d'origine.

Source : Panel d'élèves du second degré recrutement 1995, enquête *Jeunes 2002* et enquête auprès des *Familles 1998*, ministère de l'Éducation nationale (DEP).

□ LES PROJETS D'ÉTUDES DES ENFANTS À LA FIN DU SECONDAIRE

Les jeunes ont été interrogés sur leurs projets d'études en 2002, soit quatre années après les familles. Une partie d'entre eux avaient déjà quitté l'enseignement secondaire pour entrer dans la vie active. Les enfants de cadres supérieurs (ou d'un cadre supérieur et d'un inactif) parviennent le plus souvent sans heurts en terminale générale ou technologique. Il en est différemment pour les enfants d'ouvriers dont une proportion notable se trouve déjà sur le marché du travail, qu'ils soient ou non pourvus de diplôme (voir l'article de L. Bouvard et M.-O. Lebeaux dans ce numéro). De ce point de vue, les enfants d'immigrés, notamment les jeunes d'origine portugaise, se distinguent peu des autres enfants de milieu populaire par la place de l'enseignement général. Les jeunes originaires du Maghreb quant à eux sont plus présents dans la filière qui prépare au baccalauréat technologique. En revanche, le rapport à l'apprentissage varie fortement selon l'origine nationale, les enfants d'origine maghrébine s'orientent très rarement vers cette voie de formation, à la différence des élèves (surtout les garçons) d'origine portugaise ou française.

□ DES ATTENTES FORTES CHEZ LES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Les élèves encore scolarisés dans l'enseignement secondaire en 2002 espèrent dans leur grande

NOTES

14. Les modèles construits pour éclairer ce point montrent une corrélation élevée entre un grand retard scolaire, les difficultés ressenties par les élèves en mathématiques et l'espoir d'obtenir au mieux le CAP ou le BEP.

15. 54 % des élèves français d'origine scolarisés dans l'enseignement professionnel en 2002 espèrent poursuivre des études dans le supérieur. C'est le cas de 81,6 % des élèves d'origine portugaise et de 73 % des élèves d'origine maghrébine.

16. Citons notamment à partir d'autres sources les études de Y. Brinbaum et de R. Silberman.

17. Les données ne nous permettent pas d'interpréter ce constat. S'agit-il de différences culturelles, de différences d'information sur le système d'enseignement supérieur ?

majorité obtenir un baccalauréat, y compris ceux des familles populaires (*tableau 5*). Le faible taux de réponse en faveur du CAP peut étonner. Il concerne surtout des jeunes encore scolarisés dans cette filière, dont la scolarité a été difficile¹⁴. L'espoir d'obtenir un diplôme professionnel apparaît alors plus réaliste. De nouveau, les jeunes d'origine portugaise et surtout d'origine maghrébine semblent se résigner moins facilement que les élèves français d'origine¹⁵. Parmi ces derniers, un peu plus de la moitié espère poursuivre des études dans l'enseignement supérieur, alors que près de trois élèves sur quatre d'origine portugaise ou maghrébine envisagent ce cursus.

Les élèves originaires du Maghreb espèrent obtenir un baccalauréat, se répartissant en parties sensiblement égales entre les différents types de baccalauréat. Ils persistent dans cette ambition, même lorsqu'ils sont scolarisés dans l'enseignement professionnel. L'importance du baccalauréat général chez les jeunes d'origine portugaise marque un tournant¹⁶ : l'orientation vers le professionnel connaît un net déclin, même si la place de l'apprentissage reste élevée. Cela témoigne d'une évolution des comportements scolaires et des représentations des jeunes d'origine portugaise comparable à celle des jeunes français d'origine.

Concernant les projets de poursuite d'études dans le supérieur, la majorité des jeunes d'origine ouvrière et employée, quelle que soit leur origine nationale, visent un niveau bac + 2, le BTS ou le DUT étant les plus valorisés. Dans l'ensemble, les choix des enfants d'origine immigrée sont moins dispersés, moins variés, que ceux des Français. Leur préférence s'exprime de façon appuyée pour les études universitaires, elle est supérieure à celle des Français d'origine de même milieu social¹⁷. Ils divergent cependant selon leur origine quant à la filière professionnelle envisagée dans l'enseignement supérieur. Les jeunes d'origine maghrébine se distinguent par leur aspiration à un BTS à temps plein ou à un DUT, filière sélective de l'enseignement technique supérieur court (plus de 10 % aspirent à entrer dans un IUT). Notons enfin que, s'agissant du supérieur, la forme de l'alternance n'est plus rejetée chez ces derniers. La voie de l'IUT est repoussée par les jeunes d'origine portugaise qui envisagent plutôt de se présenter à une école recrutant au niveau du baccalauréat ou marquent un intérêt

Tableau 5 – Projets d'études des enfants scolarisés et scolarité objective en 2002

	L'un est cadre supérieur, le conjoint est...			L'un est catégorie intermédiaire, l'autre est...			Ouvriers et employés homogènes								
	Tous		Autre	Catégorie intermédiaire		Ouvrier, employé ou inactif	Les deux sont qualifiés (ou l'un est inactif)	Les deux sont non qualifiés (ou l'un est inactif)	L'un est qualifié, l'autre non qualifié	Ensemble ouvriers et employés	Français d'origine	Dont deux parents portugais	Dont deux parents maghrébins	Dont deux parents autres	Dont familles mixtes
Diplôme du secondaire espéré par les enfants															
CAP ou BEP	9,2	1	2,3	3,6	7,6	18	17,3	15,2	16,1	11,3	9,4	14,7	11,5		
Brevet professionnel	3,7	0,6	1	3,3	4	4,7	5,2	5	5,8	2,8	2,3	3,7	3		
Brevet technologique	5,3	3,4	4,1	5,9	5,6	5,8	5,8	5,6	5,6	4,4	8,3	4,5	5,4		
Baccalauréat professionnel	18,9	3	6,6	14,3	19,8	23,9	27,3	26,3	26,5	26,4	25	28,9	30,5		
Baccalauréat technologique	18,6	10	16,2	18,4	20,6	21,4	19,1	19,8	18,5	15,7	26,6	22,9	20,5		
Baccalauréat général	42,3	80	68	53,2	40,7	29,7	23,6	25,8	25,2	33,5	25,7	23,1	27,2		
Non-réponse	1,9	1,8	1,8	1,4	1,7	2	1,7	2,2	2,1	5,9	2,6	2,2	1,9		
Niveau souhaité dans l'enseignement supérieur															
Bac + 1	1,9	0,5	0,7	2,1	1,9	2,3	2,6	2,8	3,2	3,9	2,6	1	2,2		
BTS, DUT, DEUG	34,6	10,2	20,2	30,9	38,7	43,3	49,2	46,1	46,9	47,2	44,1	46,9	47,2		
Licence	10,2	6,7	9,1	11,3	11,7	11,1	10	10,2	11,2	8,9	8,2	10,3	5,6		
Maîtrise	10,7	9,7	10,1	11,4	10,9	12,1	9,6	11	10,3	12,4	12,1	10,7	12,5		
DESS, DEA	19,7	38	31,7	22,7	15,9	12,8	7,7	10,8	9,6	13,4	13,8	11,8	13,2		
Plus	8,1	19,6	12,4	7,6	6,5	4,6	4,2	4,5	3,8	4,3	6,1	6,7	5,6		
Ne sait pas	14,1	15,3	15,3	13,6	13,6	12,9	14,3	13,6	14,3	9,9	11,8	11,9	12,6		
Non-réponse	0,7	0	0,6	0,5	0,7	0,8	0,8	0,9	0,8	0	1,3	0,7	1		
Souhait de formation après le baccalauréat															
Université	26,3	33,6	31,3	26	26,1	24	21,4	22,3	20,8	26,8	24,6	23,5	25,3		
IUT	10,2	7,4	11,2	11,6	11,5	9,1	5,8	10,4	9,2	1,4	10,9	10	3,5		
BTS – Temps plein (lycée ou école)	25	8,4	15,6	22,6	27,7	31,4	35,2	32,7	31,8	30,2	37	33,1	35,8		
BTS en alternance	10,6	2,6	5,1	9,8	11,8	13,6	16,4	14,6	15,4	17,3	12,8	17,5	11,7		
École recrutant au niveau du baccalauréat	10,2	15,5	13	10,8	8,4	8,9	6,3	8,6	9,6	12,1	3,5	6,8	5,5		
Classe préparatoire aux grandes écoles	8,8	24,9	15,2	11,1	6,1	3,8	2	2,9	3,4	2,2	1,2	1,4	2,5		
Autre	1,1	1,3	0,8	1,4	0,7	1,5	1,3	1,4	1,7	1,4	0,6	0	0,5		
Ne sait pas	7,3	6	7,5	6,2	7,1	7,2	11,2	7,6	7,6	8,6	9,4	6,9	11,6		
Non-réponse	0,4	0,5	0,2	0,5	0,6	0,4	0,2	0,4	0,5	0	0	0,7	0,5		

Lecture : 27,5 % des enfants d'ouvriers ou d'employés, scolarisés en 2002 espèrent obtenir le baccalauréat général. Cette part est de 21,2 % parmi les enfants d'ouvriers ou d'employés non qualifiés, de 35 % parmi les enfants d'ouvriers ou d'employés portugais et de 27 % parmi les enfants d'ouvriers ou d'employés maghrébins.

Sources : Panel d'élèves du second degré recrutement 1995, enquête *Jeunes 2002* et enquête auprès des *Familles 1998*, ministère de l'Éducation nationale (DEP).

Tableau 5 – Projets d'études des enfants scolarisés et scolarité objective en 2002 (suite)

	L'un est cadre supérieur, le conjoint est...			L'un est catégorie intermédiaire, l'autre est...		Ouvriers et employés homogènes							
	Cadre supérieur ou inactif	Autre	Catégorie intermédiaire	Ouvrier, employé ou inactif	Les deux sont qualifiés (ou l'un est inactif)	Les deux sont non qualifiés (ou l'un est inactif)	L'un est qualifié, l'autre non qualifié	Ensemble ouvriers et employés	Dont Français d'origine	Dont deux parents portugais	Dont deux parents maghrébins	Dont deux parents autres	Dont familles mixtes
Tous													
Situation scolaire de l'élève en 2002													
Ensemble													
« À l'heure »													
- dans l'enseignement général	30,3	66,6	51,7	41,7	29	19,9	10,5	14,8	15,8	17,6	17,7	15,2	17,5
- dans l'enseignement technologique	8	3,7	6,1	9,8	8,9	8,9	6,7	8,8	8	9,1	13,2	10	7,2
Retard													
- dans l'enseignement général	11	17,3	18,1	13	11,7	7,7	4,9	7,3	7,2	10,7	4,9	3,9	8,2
- dans l'enseignement technologique	11	6,3	10,8	10	12,7	12,2	8,9	10,7	10,7	10,1	13,4	11,3	9,7
- grand retard, adaptation	1,4	0,9	0,8	0,6	1,1	1,6	2,8	2	1,6	2,4	2,4	3,3	3,7
Enseignement professionnel scolaire	22,9	4,5	8,2	16,8	22,4	29,9	37,1	31,6	32,1	28,7	35,6	29,1	33,4
Apprentissage	8	0,7	2,3	5,7	8,9	9,7	10,5	12,9	12,8	14,2	1,3	9,5	6,5
Sortants	7,4	1	1,9	2,4	5,3	10	18,6	11,8	11,7	9,6	11,5	17,6	13,8
Garçons													
« À l'heure »													
- dans l'enseignement général	23,3	61,5	42,1	31,9	21,5	13	5,5	8,7	10,1	9,6	10,5	11,6	10,5
- dans l'enseignement technologique	7,9	4	7,2	10,9	10,1	7	5,8	7,2	6,8	6,7	6,5	7,5	7,9
Retard													
- dans l'enseignement général	10,9	19,9	21,6	12,7	10,6	6,3	4,8	5,2	5,7	9,6	2,9	6,7	3,4
- dans l'enseignement technologique	11,1	5,9	12,2	12,3	12,4	12,3	7,7	9,3	10,5	11,3	9,2	10	9,9
- grand retard, adaptation	1,5	0,9	0,8	0,3	1,1	2,2	3,5	2	2,4	2,1	2,3	4,7	3,7
Enseignement professionnel scolaire	24,3	5,6	9,7	19,8	24,2	31,7	35,2	34,1	33,2	28	43,1	24,8	36,2
Apprentissage	11,7	0,4	3,3	8,7	12,9	14,6	16,3	19,2	16,5	25,5	2	13,5	8,3
Sortants	9,2	1,9	3,1	3,3	7	12,9	21,1	14,1	14,9	8,6	17,1	33,3	20,1
Filles													
« À l'heure »													
- dans l'enseignement général	37,7	69,9	62,9	53,1	36,5	26,9	15,8	20,8	22,7	22,1	25,3	19,7	24,8
- dans l'enseignement technologique	8,2	3,3	4,7	8,5	7,6	10,8	7,7	10,3	10,1	9,4	12,1	13	6,5
Retard													
- dans l'enseignement général	11,1	14,7	14,1	10,4	10,7	9,1	4,9	9,4	8,5	11,9	7	1,7	13,2
- dans l'enseignement technologique	10,8	6,7	9,2	7,5	13,3	12	10,1	12	11,8	8,8	17,9	12,7	9,4
- grand retard, adaptation	1,2				1	1	2	2	1,5	1,2	2,6	1,5	3,8
Enseignement professionnel scolaire	21,4	4,2	7,1	14,8	24	28,1	39,1	29,2	30,5	31,1	293,4	27,6	30,4
Apprentissage	4,1				4,8	4,4	4,4	6,8	5,5	6,3	1,8	0,5	4,7
Sortants	5,5	0,9	1,9	2,9	5,3	7,1	15,9	9,5	9,6	10,6	5,5	12,3	7,1

pour un BTS en alternance, dans la continuité de ce que l'on a observé dans le secondaire. Cette tendance se renforce chez les garçons¹⁸. Pour beaucoup, comme pour les jeunes français d'origine, ni le CAP ou le BEP, ni même le baccalauréat professionnel ne suffit pour accéder à un emploi qualifié stable et assorti de perspectives professionnelles. Ils ont intégré, comme les autres jeunes, les évolutions des rapports entre scolarités et marché du travail. Le choix de l'IUT ou d'un établissement préparant au BTS est sans doute là encore pour beaucoup d'entre eux considéré comme un tremplin pour des études ultérieures. Leur horizon ne semble pas limité.

À origine sociale et niveau d'éducation des parents comparables, les espoirs d'études dans le supérieur des élèves scolarisés dans le secondaire à la date de l'enquête sont significativement beaucoup plus élevés parmi les jeunes issus de l'immigration comparés aux Français d'origine (*tableau 6*). L'ambition éducative est toujours supérieure chez les filles quelle que soit l'origine sociale ou géographique de la famille (*modèle 1, tableau 6*). Elle résiste, légèrement atténuée, parmi les jeunes d'origine immigrée lorsque l'élève accuse un retard scolaire et surtout s'il est scolarisé dans l'enseignement professionnel (*modèle 2*). En revanche, l'écart entre les Français d'origine et les élèves issus de l'immigration s'accroît une fois pris en compte le jugement porté sur leur niveau en français et en mathématiques au collège (*modèle 3*). Un diagnostic de très grandes difficultés en mathématiques au collège (et sans doute au-delà) est négativement corrélé avec un projet d'études dans le supérieur, mais ce jugement affecte peu les projets des jeunes issus de l'immigration¹⁹, qu'ils soient d'origine maghrébine ou portugaise.

Pour conclure ce point, les attentes concernant les études universitaires convergent chez les jeunes de même milieu social (*tableau 5*), toutes origines nationales confondues, que ce soit par le type d'études envisagées ou le niveau espéré, avec un transfert vers le haut des diplômes souhaités. Des différences persistent toutefois entre les jeunes, ceux d'origine portugaise ou maghrébine considérant le baccalauréat et notamment les filières technologiques du secondaire comme une alternative possible pour accéder à l'enseignement supérieur et à ses filières professionnalisées. Il est difficile, sur la base des seules données dont

nous disposons de dire s'il s'agit d'un véritable choix ou si cela s'inscrit dans la continuité de leurs études secondaires professionnelles. Quoi qu'il en soit, on relève une évolution importante des comportements scolaires des jeunes de milieu populaire, qui étaient encore fort nombreux, il y a deux décennies, à quitter le système éducatif avant l'obtention d'un diplôme professionnel.

□ DES ASPIRATIONS DES PARENTS AUX PARCOURS DES ENFANTS

La comparaison des aspirations des parents (en 1998) avec celles de leurs enfants (interrogés en 2002) montre un certain nombre de convergences : des ambitions plus réduites – liées à des carrières scolaires plus difficiles – dans les familles ouvrières et employées et chez leurs enfants, des ambitions scolaires plus élevées dans les familles immigrées comme chez leurs enfants, témoignant d'une persévérance plus soutenue à résultat scolaire comparable. Dans l'ensemble, les parents adaptent leurs aspirations au fil de la scolarité de leurs enfants. Cette adaptation est d'autant plus efficace²⁰ qu'ils ont eux-mêmes fréquenté l'enseignement secondaire, mais leur perception des performances est fondée sur les seules sanctions scolaires. Ils sont très sensibles au redoublement qui symbolise pour eux l'échec, hormis les familles d'origine maghrébine, qui prennent moins en compte le niveau de l'enfant dans leurs vœux.

NOTES

18. Comme le montrent les taux bruts : 56 % contre 37 % des filles envisagent de préparer un BTS.

19. L'appréciation que porte l'élève sur ses résultats au collège, semble affecter davantage ses projets que ses performances réelles. Dans des modèles identiques – non reproduits ici – restreints à la population pour laquelle on dispose des notes au brevet, on observe une corrélation positive très significative entre d'excellents résultats en mathématiques, comme en français (15 et plus). Les niveaux des coefficients sont supérieurs à ceux qui sont observés sur l'appréciation. Toutefois, une appréciation très négative affecte négativement le souhait de poursuite d'études dans le supérieur. Dans ces modèles, les niveaux des coefficients des jeunes d'origine portugaise et maghrébine sont très proches, mais conservent un écart élevé avec ceux des jeunes français d'origine.

20. Ils s'adaptent aux performances des enfants par des stratégies de compensation, de rattrapage, d'évitement, etc.

Tableau 6 – Impact des caractéristiques familiales et des scolarités sur les projets d'études dans le supérieur des jeunes scolarisés en 2002

		Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4					
		p	Effet marginal	p	Effet marginal	p	Effet marginal	p	Effet marginal				
Constante		0,98 ***	72,7	3,50 ***	97,1	1,51 ***	81,9	2,02 ***	88,3				
Caractéristiques socio-professionnelles de la famille <i>Un ouvrier ou employé qualifié, l'autre non qualifié</i>	Parents cadres supérieurs	0,89 **	86,6	13,9	0,44	98,1	0,89 **	91,7	9,8	0,60 **	93,2	4,9	
	L'un cadre sup., l'autre catég. intermédiaire	0,69 ***	84,2	11,4	0,26	97,7	0,61 ***	89,3	7,4	0,47 **	92,3	4,1	
	Parents catég. intermédiaires	0,48 ***	81,2	8,4	0,30 *	97,8	0,7	0,36 **	86,6	4,7	0,42 **	92,0	3,7
	L'un catég. intermédiaire, l'autre ouvrier ou employé	0,42 ***	80,2	7,5	0,26 **	97,7	0,7	0,36 ***	86,6	4,7	0,35 ***	91,5	3,2
	Parents ouvriers ou employés qualifiés	0,12			0,05	97,2		0,07		0,08			
	Parents ouvriers ou employés peu qualifiés	-0,16			0,06	97,2		-0,15		-0,09			
Origine migratoire de la famille <i>Parents français de naissance nés en France</i>	Français de naissance nés à l'étranger	0,09			-0,04	97,0		0,07			-0,02		
	Deux parents portugais	1,05 ***	88,4	15,7	0,93 ***	98,8	1,8	1,17 ***	93,6	11,7	1,01 **	95,4	7,1
	Deux parents maghrébins	0,90 ***	86,8	14,1	0,69 ***	98,5	1,4	0,94 ***	92,1	10,2	0,72 ***	93,9	5,6
	Deux parents autres origine migratoire	0,56 **	82,3	9,6	0,46 *	98,1	1,1	0,59 **	89,1	7,2	0,46 *	92,3	4,0
Famille mixte	0,41 **	80,1	7,3	0,43 **	98,1	1,0	0,49 ***	88,1	6,2	0,37 **	91,6	3,3	
Sexe du jeune	Garçon												
	Fille	0,80 ***	85,6	12,9	0,49 ***	98,2	1,1	0,88 ***	91,6	9,7	0,69 ***	93,8	5,5
Niveau d'éducation du père <i>CAP</i>	Jamais scolarisé	0,02			0,18 **	97,5	0,5	0,00			-0,02		
	Niveau primaire ou collège sans diplôme	-0,17			-0,04	97,0		-0,15			-0,15		
	BEPC	0,10			0,03	97,2		0,07			0,05		
	Baccalauréat	0,60 ***	82,9	10,2	0,42 **	98,1	1,0	0,58 ***	89,0	7,1	0,49 ***	92,5	4,2
	Études supérieures	1,03 ***	88,2	15,5	0,56 ***	98,3	1,2	0,94 ***	92,1	10,2	0,83 ***	94,5	6,2
Niveau d'éducation de la mère <i>CAP</i>	Jamais scolarisée	0,04			0,34 **	97,9	0,8	0,09			0,16		
	Niveau primaire ou collège sans diplôme	-0,18 *	69,0	-3,7	-0,03 *	97,0	-0,1	-0,24 **	78,1	-3,8	-0,09		
	BEPC	-0,12			-0,22 *	96,4	-0,7	-0,17			-0,13		
	Baccalauréat	0,38 ***	79,6	6,9	-0,01	97,1		0,27 *	85,6	3,7	0,19		
	Études supérieures	0,91 ***	86,9	14,2	0,41 **	98,0	1,0	0,80 ***	91,0	9,1	0,70 ***	93,8	5,5
Situation scolaire en 2001-2002	« À l'heure » dans l'enseignement technologique												
	En retard dans l'enseignement général				-0,78 ***	93,8	-3,2						
	En retard dans l'enseignement technologique				-1,45 ***	88,6	-8,5						
	Enseignement professionnel et apprentissage				-1,55 ***	87,6	-9,5						
	Autre				-3,52 ***	49,6	-47,5						
					-3,36 ***	53,5	-43,5						
Jugement porté par le jeune sur son niveau en fin de collège													
Français <i>Moyen</i>	Grandes difficultés							-0,53 ***	72,7	-9,2			
	Difficultés							-0,42 ***	74,8	-7,1			
	Très bon							0,36 **	86,6	4,7			
	Non-réponse							0,14	83,9	2,0			
Mathématiques <i>Moyen</i>	Grandes difficultés							-1,17 ***	58,4	-23,5			
	Difficultés							-0,60 ***	71,3	-10,6			
	Très bon							0,51 ***	88,3	6,4			
	Non-réponse							0,56	88,8	6,9			
Aspirations des parents en 1998 <i>Baccalauréat général</i>	Ne savent pas										-0,99 ***	73,7 - 14,6	
	Vie active										-2,57 ***	36,6 - 51,7	
	Enseignement professionnel										-1,82 ***	55,0 - 33,3	
	Baccalauréat technique ou professionnel										-0,72 ***	78,6 - 9,7	
	Non-réponse										-1,19 ***	69,6 - 18,7	
Degrés de liberté effectifs		24		29		32		29					
		8 435											

* = significatif à 0,10; ** = significatif à 0,05; *** = significatif à 0,01; les autres coefficients ne sont pas significatifs.

Les coefficients des non-réponses à l'éducation des parents ne sont pas montrés ici.

Lecture : un jeune se trouvant dans la situation de référence a, pour le (modèle 1), 73 % de chances de souhaiter poursuivre des études dans le supérieur s'il obtient son baccalauréat.

À caractéristiques inchangées, ce pourcentage est supérieur de 15,7 points s'il s'agit d'un élève d'origine portugaise. Cette valeur est calculée par rapport à la situation de référence, Français d'origine.

Source : Panel d'élèves du second degré recrutement 1995, enquête *Jeunes 2002* et enquête auprès des *Familles 1998*, ministère de l'Éducation nationale (DEP).

Les ambitions des enfants français d'origine semblent plus réalistes que celles des jeunes issus de l'immigration, dont les projets dépendent moins de leurs résultats. Le redoublement n'a pas le même sens pour les enfants d'origine française pour lesquels il symbolise l'échec et pour les enfants issus de l'immigration, notamment les jeunes d'origine maghrébine, chez lesquels il marque plutôt une volonté de se maintenir dans le système scolaire et de poursuivre des études.

Les décalages entre les attentes des parents et les aspirations de leur progéniture ne permettent pas de suggérer une simple transmission des modèles familiaux. Les enfants interagissent avec leurs parents mais forment leur propre projet éducatif. Les aspirations des jeunes se forment dans un contexte qu'ils partagent avec l'ensemble des jeunes de leur âge. Les élèves issus de l'immigration se démarquent finalement peu des autres lycéens, ce qui suggère une homogénéisation des aspirations scolaires parmi les jeunes de mêmes milieux sociaux. On note cependant des différences selon l'origine nationale. Alors que dans les familles maghrébines, les aspirations scolaires sont très élevées chez les parents, comme chez les enfants, avec un décalage au profit de la voie technologique, une rupture entre générations apparaît dans les familles portugaises. Dans leur majorité, les jeunes divergent d'avec leurs parents par leur aspiration à entreprendre des études universitaires, même si pour une partie d'entre eux, le choix des filières à visée professionnelle et surtout du BTS par apprentissage s'inscrit dans une certaine continuité (et traduit une translation des ambitions).

Pour approfondir la question de la relation entre les ambitions éducatives des parents et celles de leurs enfants, des modèles ont été construits (*tableau 6, modèle 4*). Toutes les modalités des variables relatives aux parents sont corrélées de manière significative au projet d'études dans le supérieur des jeunes, à caractéristiques familiales comparables. En revanche, les échanges avec les parents, approchés par les conversations sur les projets professionnels, n'ont pas d'influence significative sur les projets de poursuite d'études dans le supérieur de leurs enfants. Les parents influencent plutôt les choix des enfants qui citent un diplôme professionnel (que ce soit la réponse au diplôme espéré dans le secondaire ou au niveau souhaité dans le supérieur)²¹. De même, le choix d'un

diplôme professionnel par les enfants est corrélé positivement avec l'aspiration des parents à un tel diplôme. L'orientation dans ces filières implique en effet le choix d'une spécialité qui aura des conséquences durables sur le devenir de l'enfant. L'association entre des échanges fréquents avec les parents et le choix d'une filière professionnelle souligne qu'une telle orientation est un investissement des enfants comme de leurs parents et non le reflet d'une démission. Certains parents valorisent les diplômes professionnels qui leur semblent les mieux à même d'assurer l'avenir de leur enfant. Pour d'autres, il s'agit plutôt d'une adaptation raisonnable à une scolarité jugée médiocre par les enseignants ; cela implique dès lors, pour eux, de consulter, de s'informer et de discuter avec l'enfant du meilleur choix possible.

□ DE L'AVIS DES ENFANTS, UNE AIDE SOUTENUE DES PARENTS, MAIS PEU CIBLÉE

Les enfants perçoivent-ils l'ambition éducative affirmée par leurs parents ? La seule question de l'enquête qui permet d'appréhender ce point concerne l'aide apportée par les parents au moment de l'orientation en fin de collège (*tableau 7*). 61 % des jeunes reconnaissent ce rôle à ce moment crucial. Presque systématique dans les familles de cadres supérieurs, l'aide est moins fréquente dans les familles d'employés et ouvriers non qualifiés : 8 % des enfants de familles aisées déclarent n'avoir eu aucune aide de leurs parents au moment de l'orientation à l'issue du collège, et 2 % n'avoir jamais discuté avec eux de leur devenir après le baccalauréat, ces taux sont respectivement de 22 % et de 15 % quand les parents ne sont pas qualifiés. Plus élevés dans les familles maghrébines, (respectivement 29 % et 21 %) ces taux sont en revanche proches de ceux des familles d'ouvriers et employés qualifiés françaises dans les familles issues de l'immigration portugaise²². De ce point de vue, les

NOTES

²¹. Ces modèles ne sont pas montrés ici.

²². Notons que trois apprentis d'origine portugaise sur quatre reconnaissent l'aide apportée par leurs parents, soit une proportion deux fois plus élevée que parmi les jeunes Français d'origine.

Tableau 7 – Conditions de l'orientation à la fin du collège selon l'origine nationale

À propos de votre dernière orientation (en fin de collège ou en fin de seconde), dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation suivante :

	Ensemble des familles				Familles ouvrières et employées			
	Français d'origine	Parents portugais	Parents maghrébins	Ensemble	Français d'origine	Parents portugais	Parents maghrébins	Ensemble
Mes parents m'ont beaucoup aidé(e) dans le choix de mon orientation								
Pas du tout d'accord	10,9	15,5	28,1	12,9	13	17	29	16,2
Pas vraiment d'accord	24,4	28,9	24,6	24,6	24	30	25	24,5
sous-total	35,3	44,4	52,7	37,5	37	47	54	40,7
Plutôt d'accord	41,1	31	28,8	39,2	39	34	29	37,1
D'accord	22,6	24,6	17,7	22,3	22	19	17	20,9
sous-total	63,7	55,6	46,5	61,5	61	53	46	58
Non-réponse	1	0	0,8	1	2	0	1	1,3
Le conseil de classe a été injuste avec moi								
Pas du tout d'accord	59,1	52	50	57,9	56	55,2	49,4	54,6
Pas vraiment d'accord	23,3	26,2	23,7	23,6	23,9	27,8	24,7	24,4
sous-total	82,4	78,2	73,7	81,5	79,9	83	74,1	79
Plutôt d'accord	9,9	12,7	13	10,3	10,3	9,9	12,5	10,8
D'accord	6,3	8,4	12,4	6,8	7,2	7	12,3	8,2
sous-total	16,2	21,1	25,4	17,1	17,5	16,9	24,8	19
Non-réponse	1,4	1	1	1,4	2,3	0	1	2
Refus d'un vœu d'orientation au cours de la scolarité								
Oui	23,2	31,6	39,7	25	25,8	32,7	39	28,4

Lecture : à la question « Mes parents m'ont beaucoup aidé dans le choix de mon orientation en fin de troisième » 13 % des enfants d'ouvriers ou employés français d'origine répondent qu'ils ne sont pas du tout d'accord.

Source : Panel d'élèves du second degré recrutement 1995, enquête *Jeunes 2002* et enquête auprès des *Familles 1998*, ministère de l'Éducation nationale (DEP).

parents immigrés rencontrent de réelles difficultés pour proposer leurs vœux d'orientation en fin de troisième. Ainsi, la part des jeunes qui déclarent avoir reçu une aide de leurs parents dans l'orientation s'abaisse à 53 % pour les familles d'employés ou d'ouvriers d'origine portugaise et à 46 % quand les parents sont originaires du Maghreb²³ [14].

Si les parents maghrébins attendent beaucoup de la scolarité de leurs enfants, leur aide dépend de leur connaissance du système éducatif et des ressources dont ils disposent. S'ils parviennent à transmettre à leurs enfants leurs ambitions de mobilité sociale via l'école et une disposition d'esprit en faveur d'une scolarité longue²⁴, ils peinent davantage à leur fournir les conseils pertinents leur permettant de parvenir à cette fin. Cela rejoint les difficultés qu'ils rencontrent pour investir de manière concrète la scolarité de leurs enfants (Brinbaum, [5]).

NOTES

23. Notamment les mères, comme l'observait François Héran.

24. D'après des études qualitatives, cela peut entraîner des rapports ambivalents à l'école [15, 20, 21]. Nous nous concentrons ici davantage sur les différences entre les groupes d'élèves selon leur origine nationale et non sur les différences entre les enfants d'un même groupe.

25. Ces différences entre élèves de familles étrangères ou non ont été bien mises en évidence par J.-P. Caille et S. Lemaire [7] : à situation familiale (mesurée par la PCS du père, le diplôme de chaque parent et l'activité de la mère) contrôlée, les élèves étrangers souhaitent plus souvent à l'issue du collège une orientation en seconde générale ou technologique ; toutefois, l'origine de l'élève n'a aucun impact significatif sur la décision d'orientation. D'autre part, les notes obtenues au contrôle continu du brevet ont l'impact le plus élevé sur l'orientation à l'issue du collège et les redoublements les plus récents, notamment de la 4^e, pèsent fortement sur la décision d'orientation à la fin de la seconde.

26. Il s'agit d'un jugement rétrospectif, la question étant posée en 2002, soit une à trois années après la 3^e.

□ DES PARCOURS MEILLEURS À MILIEU SOCIAL COMPARABLE

Plus de neuf jeunes sur dix sont scolarisés dans l'enseignement secondaire en 2002, 7 ans après leur entrée en sixième, dont quatre en vue du baccalauréat général. La fréquentation de la filière générale s'ordonne selon le milieu social (tableau 5) des enfants de cadres supérieurs (le plus souvent à l'heure), à ceux de catégories intermédiaires à un niveau proche de la moyenne, puis aux enfants des familles populaires qui

Tableau 8 – Réussite relative des enfants d'ouvriers et d'employés selon l'origine nationale

(réf. Familles de cadres supérieurs)

« À l'heure » en terminale générale et technologique (1)	Ensemble des ouvriers et employés	dont Français d'origine	dont d'origine portugaise	dont d'origine maghrébine
Tous	7,2	7,5	6,5	5,2
Garçons	9,3	9,7	9,3	5,7
Filles	5,6	5,9	4,6	4,3

(1) Cette chance est légèrement sous-estimée, les jeunes en avance étant déjà sortis de l'enseignement secondaire.

Lecture : Les enfants de cadres supérieurs (toutes origines confondues) ont 7,2 fois plus de chances que ceux des ouvriers et employés d'être « à l'heure » ou en avance en terminale générale et technologique plutôt que de ne pas y être. Ce rapport est de 7,5 lorsque les parents ouvriers ou employés sont d'origine française, 5,2 lorsqu'ils sont d'origine maghrébine. Les inégalités sociales sont atténuées pour ces derniers, par rapport aux élèves français d'origine, à l'aune de l'accès sans retard à la classe de terminale générale ou technologique.

Source : Panel d'élèves du second degré recrutement 1995, enquête *Jeunes 2002* et enquête auprès des *Familles 1998*, ministère de l'Éducation nationale (DEP).

se répartissent à égalité entre l'enseignement général et technologique et l'enseignement professionnel.

L'enseignement professionnel, sous la forme de l'apprentissage ou d'une scolarité à temps plein, domine chez les enfants d'ouvriers et d'employés. Toutefois ceux d'origine maghrébine se démarquent, délaissant l'apprentissage au profit des filières technologiques ou professionnelles scolaires. Les enfants des familles populaires accèdent dans une proportion comparable en terminale générale sans redoublement quelle que soit leur origine nationale. Lorsqu'ils sont à l'heure en terminale, un peu plus de la moitié préparent un baccalauréat technologique. Trois jeunes d'origine maghrébine sur dix ont un parcours réussi sans redoublement, proportion légèrement plus élevée que chez les Portugais et les Français d'origine (environ un sur quatre). Ils y préparent surtout un baccalauréat technologique et cette tendance se renforce lorsqu'ils accusent un retard scolaire : ils sont presque trois fois plus nombreux à être scolarisés dans l'enseignement technologique que dans l'enseignement général.

Au-delà de la photographie de ces cursus qui apparaissent bien socialement typés, qu'en est-il des inégalités de réussite selon l'origine ? Elles restent importantes parmi les élèves scolarisés dans l'enseignement secondaire en 2002. Les enfants de cadres supérieurs ont sept fois plus de chances d'être à l'heure (plutôt que de ne pas y être) en terminale générale ou technologique que les enfants d'ouvriers ou d'employés (*tableau 8*). De nouveau, ces inégalités relatives s'avèrent moins prononcées chez les élèves issus de l'immigration. Elles sont toujours beaucoup moins marquées chez les jeunes filles, les écarts entre les sexes étant les plus faibles chez les jeunes d'origine maghrébine²⁵.

Cette approche des parcours peut être complétée par les performances des élèves au travers des notes obtenues au contrôle continu du brevet en français et en mathématiques²⁶. Les résultats scolaires des enfants d'immigrés sont dans l'ensemble inférieurs à ceux des Français d'origine, en particulier ceux des jeunes d'origine maghrébine (*tableau 9*). Un quart d'entre eux obtiennent une note inférieure à 8 en français et en mathématiques soit beaucoup plus que les élèves français ou portugais d'origine et un autre quart plus de 12, soit beaucoup moins. La perception de leurs résultats scolaires est légèrement décalée [12]. En français, les jugements des jeunes issus de l'immigration sont sensiblement comparables à ceux des jeunes français d'origine. Les appréciations sont plus contrastées en mathématiques. Les jeunes d'origine maghrébine notamment estiment plus souvent avoir rencontré de grandes difficultés, ou à l'inverse, être excellents. Ce décalage entre leurs performances scolaires effectives et la représentation qu'ils en ont quelques années plus tard va dans le sens d'une légère surestimation de leur niveau. Ce sentiment les aide sans doute à s'engager dans les filières longues du secondaire et conforte leur souhait d'accéder à l'enseignement supérieur ; il révèle certes une volonté ancrée de réussite sociale qui nécessite un bon niveau scolaire ; on peut aussi évoquer une certaine méconnaissance du fonctionnement du système, de ses mécanismes de sélection et des perspectives professionnelles auxquelles les différentes filières conduisent. Portés par une ambition de mobilité sociale partagée par leur famille, ils témoignent d'une ténacité et d'une persévérance remarquables à se maintenir dans le système éducatif, malgré des caractéristiques sociales et des ressources familiales qui devraient obérer leurs chances d'y parvenir. En effet,

Tableau 9 – Résultats scolaires des élèves et représentation de leur niveau scolaire en fin de collège selon l'origine nationale en 2002

	Ensemble des familles			Familles ouvrières et employées		
	Français d'origine	Parents portugais	Parents maghrébins	Français d'origine	Parents portugais	Parents maghrébins
Notes obtenues au brevet (sur les 6 751 élèves qui ont passé cet examen)						
<i>français</i>						
moins de 8	5,8	11,4	12,7	8,6	12,3	22,8
de 8 à 12	42,8	52,1	51,5	50,9	53,1	49,4
de 12 à 15	39	33,9	29,3	33,5	28,8	23
plus de 15	12,3	2,6	6,5	7,1	5,7	4,8
<i>mathématiques</i>						
moins de 8	10,6	21,9	25,6	17,4	15,5	25
de 8 à 12	33,8	41,9	43,8	39,1	46,8	44,1
de 12 à 15	33,8	22,5	19,2	29,5	21,8	20,1
plus de 15	21,7	13,6	11,3	14	15,8	10,8
Jugement de l'élève sur son niveau scolaire à la fin du collège, français						
Grosses difficultés	8,5	8,6	9,5	10,2	8,6	9,8
Un peu de difficultés	34,8	45,5	33,1	39,5	43	33,3
Assez bon	45,1	37,3	45,3	42,2	39,6	45,6
Excellent	11,3	8,6	11,4	7,5	8,8	10,7
NR	0,4	0	0,7	0,5	0	0,5
Total	100	100	100	100	100	100
Jugement de l'élève sur son niveau scolaire à la fin du collège, mathématiques						
Grosses difficultés	15,1	21,8	24,2	19,6	19	23,5
Un peu de difficultés	27,3	32,2	29,1	31,4	32,2	30,8
Assez bon	35,8	33	28,4	33	32,7	27,8
Excellent	21,3	13,1	18	15,5	16,2	17,6
NR	0,4	0	0,2	0,6	0	0,3
Total	100	100	100	100	100	100

Lecture : 12,7 % des enfants d'origine maghrébine ont obtenu une note inférieure à 8 en français au brevet, cette proportion est de 22,8 % lorsque leurs parents sont ouvriers ou employés.

Source : Panel d'élèves du second degré recrutement 1995, enquête *Jeunes 2002*, ministère de l'Éducation nationale (DEP).

ils vivent dans des familles qui éprouvent des difficultés à les aider dans leur travail scolaire, ont moins de contacts directs avec les enseignants ou les représentants de l'institution scolaire²⁷, participent peu aux associations de parents d'élèves et au total connaissent mal les marges de manœuvre, les droits, les moyens qui sont mis à leur disposition pour aider leurs enfants [5, 8, 21]. Les élèves suppléent à cette défaillance en utilisant les équipements collectifs, tels que les bibliothèques [8]. Ceci témoigne bien de l'investissement individuel, de l'effort qu'ils déploient tant à l'école qu'à l'extérieur pour utiliser toutes les ressources disponibles et accomplir les projets qu'ils

partagent avec leurs parents. Les décalages entre leurs aspirations, leurs performances scolaires et l'évaluation de leurs propres résultats s'expliquent plutôt à la lumière de cette ambition à la fois personnelle et familiale.

□ UNE ORIENTATION SUBIE DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'analyse des refus des vœux d'orientation fournit un éclairage complémentaire sur ces décalages entre aspirations des parents et parcours des enfants (tableau 7). Les mécanismes d'orientation mettent en jeu des établissements de départ (le collège) qui orientent et des établissements d'arrivée (le lycée, notamment) qui sélectionnent les élèves selon leurs performances. La hiérarchie scolaire des formations

NOTE

27. Ceci ne doit pas être interprété comme une démission de ces parents. Il s'agit plutôt d'une conséquence de leur éloignement du système scolaire et de son fonctionnement.

les amène à orienter en filière technologique des élèves jugés moyens ou faibles, sans être médiocres, même lorsque les parents demandent une orientation vers la filière générale. Si la seconde est indifférenciée, le type d'établissement (lycée technologique ou général) où elle se déroule n'est pas indifférent et présage du type de baccalauréat préparé. Les familles ont une connaissance plus ou moins bonne de ces mécanismes.

D'après les élèves interrogés, les vœux sont plus souvent refusés par les conseils d'orientation aux familles immigrées : parmi les ouvriers et employés, les taux de refus s'élèvent de 26 % chez les Français d'origine à 33 % pour les Portugais et 39 % pour ceux issus du Maghreb. Les jeunes acceptent le plus souvent le verdict du conseil de classe, mais ceux d'origine maghrébine le vivent plutôt comme une injustice. Lorsqu'ils sont scolarisés dans l'enseignement professionnel, 42 % d'entre eux considèrent cette orientation injuste, cette proportion est beaucoup plus faible chez les Français et les Portugais d'origine (respectivement 18,6 % et 20 %). Cette insatisfaction des jeunes d'origine maghrébine se constate également parmi ceux qui sont scolarisés dans l'enseignement technologique. Le jugement qu'ils portent sur leur niveau scolaire se distingue peu, on l'a vu, de celui des autres adolescents de même milieu social. Ces sentiments dévoilent leur déception relative à leur parcours scolaire : comme les autres enfants d'employés et d'ouvriers, ils sont en majorité orientés vers l'enseignement professionnel, alors qu'ils aspiraient plutôt à préparer un baccalauréat général. Malgré cette déception, ils réadaptent leur projet et persistent ; cette filière, souvent imposée, n'est pas perçue chez eux comme une voie terminale permettant d'acquérir une formation professionnelle mais comme un tremplin pour accéder à l'enseignement supérieur. En cela, ils rejoignent les Français d'origine de leur génération.



□ CONCLUSION : D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE, CONTINUITÉ ET RUPTURE

Les parents immigrés manifestent des aspirations élevées avec des différences entre parents portugais qui privilégient la filière professionnelle et parents maghrébins qui aspirent aux études longues générales. Leurs ambitions se traduisent par une persévérance scolaire soutenue et ils réajustent moins leurs ambitions en fonction des performances scolaires de leurs enfants que les Français d'origine. Les écarts observés entre les générations (aspirations des parents, parcours effectifs et aspirations des enfants) témoignent toutefois d'une transmission non mécanique.

De fait, à l'aune de l'accès en terminale générale et technologique, les enfants d'immigrés réussissent mieux que les élèves français d'origine de même milieu social. En dépit d'un âge d'entrée en sixième plus tardif et de performances scolaires moyennes au collège, ils redoublent moins dans le secondaire ; leur parcours scolaire au collège, puis dans le second cycle, est finalement meilleur que celui des enfants d'ouvriers et employés français d'origine [22, 8]. La voie professionnelle, qui permet traditionnellement aux enfants d'ouvriers et d'employés d'accéder aux emplois qualifiés, est moins valorisée chez eux. Cependant, les difficultés rencontrées notamment par les jeunes d'origine maghrébine durant leur scolarité débouchent sur des orientations non souhaitées vers le professionnel. Ils expriment d'ailleurs fréquemment leur insatisfaction à l'égard de leur orientation passée qu'ils vivent comme une injustice. Ces décalages engendrent, chez ces derniers, des désillusions, voire des frustrations qu'amplifie la discrimination à leur égard au moment de l'entrée sur le marché du travail. Cela aura un impact sur leurs parcours professionnels, comme sur leur expérience subjective (violences symboliques) [1, 21]. En revanche, les parcours des jeunes d'origine portugaise correspondent mieux à leurs ambitions, car un certain nombre d'entre eux ont choisi la formation professionnelle et les autres ne la rejettent pas, ce que confirme leur meilleure acceptation du verdict du conseil de classe lors de l'orientation.

Les aspirations et les parcours effectifs des jeunes de même milieu social tendent à converger, même si les aspirations des jeunes issus de l'immigration restent plus ambitieuses à caractéristiques égales. Ils intègrent à la fois les attentes de leurs parents et les évolutions globales des scolarités. D'une génération à l'autre, ces aspirations et parcours effectifs s'inscrivent en continuité ou en décalage, voire en rupture avec les aspirations parentales. Chez les jeunes d'origine portugaise, une rupture s'opère entre des parents qui transmettent un modèle éducatif orienté vers l'acquisition d'un métier ou de savoirs professionnels et des enfants qui fréquentent l'enseignement général et souhaitent des études universitaires. L'ampleur des parcours dans l'apprentissage ou dans des filières professionnalisées et le projet d'une poursuite dans les filières professionnelles de l'enseignement supérieur dénotent cependant une

continuité, avec une certaine translation, pour une part importante d'entre eux. Chez les jeunes d'origine maghrébine, la valorisation des filières générales et le désir d'une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur traduit une transmission des modèles éducatifs de leurs parents façonnée à la fois par l'héritage colonial et par le désir d'éviter les conditions de travail difficiles et le chômage. Soutenus par les espoirs que leurs parents mettent en eux, ces élèves persévèrent, réajustent moins leurs aspirations et se démarquent ainsi des autres jeunes de milieu social identique. Cependant, les parcours fréquents dans les filières technologiques et professionnelles et le désir des enfants d'entamer dans le supérieur des formations professionnalisées témoignent d'une adaptation des enfants. S'il y a continuité des aspirations, les parcours sont décalés.

- [1] Beaud S., Pialoux M., *Retour sur la condition ouvrière. Enquête aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard.*, Paris, Fayard.
- [2] Beaud S., 2002, *80 % au bac... et après ? Les enfants de la démocratisation scolaire*, Paris, La Découverte.
- [3] Bourdieu P., 1974, « Avenir de classe et causalité du probable », *Revue Française de Sociologie*, n° 1, pp. 3-42.
- [4] Brinbaum Y., 1999, En amont de l'insertion professionnelle : les aspirations éducatives des familles immigrées. In : Degenne A., Lecoutre M., Lièvre P., Werquin P. (eds), *Insertion, transition professionnelle et identification de processus*, Céreq, Documents Séminaires n° 142.
- [5] Brinbaum Y., 2002, *Au cœur du parcours migratoire, les investissements éducatifs des familles immigrées : attentes et désillusions*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris, université René Descartes, 372 p.
- [6] Brinbaum Y., Werquin P., 2004, « Des parcours semés d'embûches : l'insertion professionnelle des jeunes d'origine maghrébine en France », In *Marché du travail et genre, Maghreb – Europe*, Achy L., De Henau J., et al. (dir.), Éditions du Dulbea, Bruxelles, 414 p.
- [7] Caille J.-P., Lemaire S., 2002, « Garçons et filles face à l'orientation », revue *Éducation & Formations*, n° 63, pp. 111-121, MEN-DEP.
- [8] Caille J.-P., O'Prey S., (2002) Les familles immigrées et l'école française : un rapport singulier qui persiste même après un long séjour en France., *Données Sociales 2002-2003*, pp. 149-160, INSEE.
- [9] Duru-Bellat M., 2004, *L'école des filles*, Quelle formation pour quels rôles sociaux ? l'Harmattan, Paris.
- [10] Duru-Bellat M., Jarousse J.-P., Mingat A., 1993, Les scolarités de la maternelle au lycée. Étapes et processus dans la production des inégalités sociales, *Revue française de Sociologie*, n° 34.
- [11] Duru-Bellat M., Kieffer A., Marry C., 2001, « La dynamique des scolarités des filles : le double handicap questionné », *Revue française de Sociologie*, 42-2, pp. 251-280.
- [12] Felouzis G., 2003, « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie* 44-3, pp. 413-447.
- [13] Frickey A., Primon J.-L., 2002, « Jeunes issus de l'immigration : les diplômés de l'enseignement supérieur ne garantissent pas un égal accès au marché du travail », *Formation Emploi*, n° 79, Cereq.
- [14] Héran F., 1994, L'aide au travail scolaire : les mères persèverent, *Insee Première*, n° 350.
- [15] Ogbu J.U., 1978, *Minority Education and Caste: The American System in Cross-Cultural Perspective*, New York, Academic Press.
- [16] Sayad A., 1975, El Ghorba : le mécanisme de reproduction de l'émigration, *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 2.
- [17] Sayad A., 1999, La double absence. *Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Liber, Seuil.
- [18] Silberman R., Fournier I., 1999, Les enfants d'immigrés sur le marché du travail : les mécanismes d'une discrimination sélective, *Formation Emploi*, n° 65.
- [19] Santelli E., 2001, *La mobilité sociale dans l'immigration*, Toulouse, PUM.
- [20] Thin, D., 1998, *Quartiers populaires. L'école et les familles*. Lyon, PUL.
- [21] Van Zanten A., 2001, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, PUF, col. Le lien social.
- [22] Vallet L.-A., Caille J.-P., 1996, Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble. *Les dossiers d'Éducation et Formations*, n° 67, direction de l'évaluation et de la prospective, MEN, avril 1996.
- [23] Zéroulou Z., 1988, La réussite scolaire des enfants d'immigrés : l'apport d'une approche en termes de mobilisation, *Revue française de sociologie*, n° 29 (3).